

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 143 - MAI/JUIN 2023



FÊTE DE LA MUSIQUE page 26

Soirée festive

Éméa, Acrobate

Trio Jazz, Sofika...

DOSSIER SPÉCIAL page 8

Budget 2023

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Vie scolaire

Inscriptions à l'ALSH
et au restaurant scolaire

page 3



Déchets

Incivilités à répétition...
RAS-LE-BOL !

page 6



Événements

Festivités du 14 juillet
& Forum des associations

page 28



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Le mot DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous en avez maintenant l'habitude, vous trouverez dans ce bulletin de début juin, un dossier consacré au budget de notre collectivité. Ce dernier a pour ambition de vous donner un aperçu de l'état des finances de la commune et surtout de vous faire partager les projets de l'exercice en cours. Vous pourrez y constater que si notre situation financière demeure saine, il n'en demeure pas moins que nous devons rester vigilants sur l'évolution de la conjoncture économique. En effet, l'inflation galopante à laquelle nous sommes confrontés, notamment dans la fourniture d'énergies, pourrait mettre à mal nos finances si elle devait perdurer. Rendez vous est donc pris en fin d'exercice pour un point sur nos capacités financières du moment.



En parcourant ce budget 2023 et donc les projets programmés pour cet exercice, vous verrez qu'une ligne est consacrée à la construction d'un nouveau cimetière. En effet, celui de la rue de Chamblade arrive à saturation et ne dispose plus que de quelques concessions. Même si cela fait plusieurs années que nous réfléchissons et travaillons sur ce nouvel équipement, les lenteurs administratives françaises liées à la réglementation en cours nous ont fait perdre beaucoup de temps et prendre du retard, nous conduisant à la situation tendue que nous connaissons. Je pense plus particulièrement aux fouilles archéologiques préventives et à l'exécution de la procédure de « déclaration d'utilité publique ». Une fois propriétaire du foncier nécessaire au projet (situé au lieu-dit « Les Figuiers »), la commune a lancé la procédure de consultation d'un maître d'œuvre pour l'accompagner dans la conception et la réalisation de cet équipement. Notre commande porte plutôt sur un cimetière paysager, bien loin des traditionnelles allées goudronnées bordées de gros monuments funéraires. Il devra aussi faire de la place à toutes les confessions religieuses, afin que soit représentée toute la diversité culturelle de notre pays. Vous l'aurez compris, il s'agit là d'un gros projet devenu nécessaire, qui devra cependant répondre aux nombreuses règles environnementales en cours. Compte tenu de l'ampleur du chantier et de l'urgence du moment, il devrait être construit en plusieurs tranches pour une opérationnalité à court terme.

Cet ultime bulletin municipal avant l'été revient sur plusieurs sujets de l'actualité communale comme l'avancement du chantier du restaurant scolaire / ALSH ou encore la programmation des festivités de la période estivale. Il évoque aussi un point sur lequel je souhaite m'attarder, celui du nombre grandissant des incivilités constatées aux abords des Points d'apport collectifs (PAC). En effet, il a été constaté ces derniers temps que certains de nos concitoyens prenaient un malin plaisir à déposer leurs ordures ménagères ou autres déchets à côté de ces PAC, générant ainsi de fortes nuisances pour les riverains (odeurs, présence de rongeurs, etc.). A titre préventif, la municipalité a notamment fait afficher la réglementation en vigueur avec les sanctions encourues, dont une contravention de 150 €. Le SBA, entité en charge de la collecte sur notre territoire, a mis en place une brigade chargée d'inspecter les sacs déposés afin d'y trouver des renseignements sur leur propriétaire. Et cela fonctionne, puisque les premières contraventions ont été envoyées à l'officier du Ministère public à qui il appartient d'engager les poursuites. Pour combattre ce fléau, la municipalité a également investi dans différents systèmes de surveillance afin de confondre les contrevenants. Il n'est cependant pas interdit à chacun d'entre nous de faire remarquer à ces individus lorsque l'on est témoin de leur forfait, que leur attitude témoigne d'une profonde absence de sens civique et de bien vivre ensemble.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter de bonnes vacances, en espérant que la conjoncture économique du moment vous permette de profiter pleinement de cette période estivale.

Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre



INSCRIPTIONS À L'ALSH ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

Dossiers à retourner avant le 1^{er} juillet

Les dossiers d'inscription à l'ALSH pour la rentrée 2023-2024 sont disponibles :

- en téléchargement sur le site de la Mairie : www.mairie-lesmartresdeveyre.fr, rubrique *Enfance - jeunesse* > *Scolarité* > *Accueil périscolaire / Restauration scolaire*. Documents PDF à compléter numériquement et renvoyer à periscolaire@lesmartresdeveyre.fr ou à imprimer et déposer en mairie ou à l'ALSH ;
- en version papier : Documents à retirer à l'accueil de la mairie ou de l'ALSH et à renvoyer ou déposer au même endroit.

Il est demandé aux parents de retourner ce dossier, dûment complété, au plus tard le vendredi 30 juin 2023.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du dossier complet (pas d'inscription automatique).

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie 6
- L'astuce du mois 7
- Dossier : Budget 2023 8
- Journal de l'ALSH 11
- Scolarité/jeunesse 11
- Social 12
- Liste des associations 13
- Vie associative 14
- Mond'Arverne 24
- Culture 26
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : Mairie des Martres-de-Veyre
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Juin 2023
Édité à 1900 exemplaires - Gratuit



AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Ma Prime Rénov

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS !

Des entreprises peu scrupuleuses réalisent actuellement des démarchages abusifs auprès de particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat et plus particulièrement d'audits énergétiques ou de panneaux solaires. Il convient donc d'être particulièrement vigilant.

Retrouvez plus d'infos sur notre site internet.

Nouveau Plan de VILLE



La commune va éditer un nouveau plan, prévu pour début 2024. Sa réalisation est confiée au **Groupe Éditions Municipales de France** chargé de concevoir le document et de trouver des annonceurs locaux intéressés pour paraître sur ce support.

Si vous êtes démarché et que vous avez un doute sur l'authenticité de la démarche, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Mandat 2020-2026

Réunion publique de mi-mandat

Judi 6 avril, les Martrois étaient conviés à la **Loco'Motive** pour la réunion de mi-mandat organisée par l'équipe municipale.

Près d'une quarantaine de Martrois ont répondu présents pour écouter le bilan des réalisations de la commune, présenté par thématiques par les élus référents : finances, informatique, enfance-jeunesse et affaires sociales, urbanisme et foncier, vie associative, sports et cadre de vie, communication, vie culturelle et animations, voirie et patrimoine bâti, action sociale, développement durable et Mond'Arverne Communauté.

À l'heure des questions, rues dégradées, dépôts sauvages de déchets, projet de réseau de chaleur, fermeture de classe et évolution des terrains de foot ont été source d'échanges enrichissants. ■



Travaux

Restaurant scolaire / ALSH

Les nouveaux bâtiments du restaurant scolaire désormais sortis de terre sont bien avancés.

Les travaux de gros oeuvre actuellement en cours vont bientôt se terminer. Une fois la charpente en bois et les huisseries installées, la seconde partie du chantier, dédiée au second oeuvre, pourra démarrer. ■



Aménagement

Un nouveau cimetière paysager en projet

Les élus ont démarré, début mai, le travail sur le projet d'aménagement du nouveau cimetière. Face au manque de place, et malgré une optimisation dans le cimetière actuel, la commune doit se doter de moyens supplémentaires en matière de funérailles, lieux de sépulture et cimetière.

Un cimetière paysager

En créant ce nouveau cimetière, la municipalité souhaite proposer un espace paysager respectueux de l'environnement, avec une place importante donnée au végétal. Le cimetière paysager, comme le cimetière classique, se veut ainsi être avant tout un lieu de recueillement, mais aussi un lieu de promenade et de détente. En ce sens, un accès avec cheminement piétonnier est prévu. Le projet prévoira une infiltration maximum des eaux

à travers la mise en place de différentes alternatives (noues, matériaux perméables...). L'intégration paysagère de la voie verte sera prise en compte et l'ensemble des végétaux composant les espaces auront un label "végétal local".



Où ?

Le terrain retenu, d'une superficie de 14 930 m², est situé au lieu-dit *Les Figuiers*, au nord-est du bourg de la commune ; emplacement qui en fait un site accessible et non loin du cimetière actuel.

ÉTAPES DU PROJET

Suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres (CAO) pour le choix de la maîtrise d'œuvre paysagiste concepteur pour la création du nouveau cimetière, le Conseil municipal a validé la proposition de la CAO et retenu la société **Atelier du Ginkgo**, spécialisée dans l'aménagement des espaces de vies extérieures.

Planning envisagé :

1. Études préliminaires *Avril à juin*
2. Avant-projet *Juin à juillet*
3. Validation du projet et diffusion du dossier de consultation des entreprises *Mi-août*
4. Analyse des offres *Fin sep./début oct.*
5. Démarrage des travaux *Janvier 2024*
6. Fin des travaux *Juin 2024*

Une réunion d'information sera programmée pour la présentation du projet. ■



Enveloppe budgétaire prévisionnelle :

770K€ HT, dont 45 750 € HT pour la Maîtrise d'oeuvre paysagiste concepteur.

État civil

Naissances, unions et décès

ILS SONT ARRIVÉS :

- Mars :**
Maël PAULET
Léon GALLANT
- Avril :**
Sarah JMEGUER
Victoria ANDRÉ

ILS SE SONT UNIS :

- Avril :**
Jérémy VIERS et Tatyana SYPKOVA
Laurent SULTAN et Claire PIZZOCARO
Matthieu VILLEVAL et Emilie ROBERT'S
- Mai :**
Alexis JAUBERT et Stéphane BOUTIN
Bastien BATAILLER et Athèna LOUY

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Mars :**
Anna SANTARPIA épouse CHASTEL
- Avril :**
Eugène FOURNEUVE ■

Déchets

Incivilités à répétition...

Depuis le début de l'année, le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) a modifié les tournées de collecte des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire. Désormais, chaque bac est collecté (le vert pour les ordures ménagères et le jaune pour le recyclable) alternativement tous les 15 jours, selon un calendrier fourni par le SBA et disponible sur son site internet.



C'est aussi depuis cette période que l'on observe une augmentation inadmissible des dépôts sauvages et des incivilités aux abords des Points d'apport collectif (PAC). Ces lieux, imaginés pour que les habitants du centre-bourg n'aient plus à gérer les 2 bacs (jaune et vert), qui restaient bien souvent à l'extérieur, sur les trottoirs ou en bordure de chaussée, ont été positionnés à proximité pour que chaque habitant du centre-bourg n'ait pas plus de 150 mètres à parcourir pour s'y rendre.

Parallèlement, le SBA a créé un service temporaire d'accompagnement pouvant intervenir à la demande des municipalités pour prendre en charge les incivilités et tout ce qui pouvait être déposé à côté des colonnes. Toutefois, depuis le 1^{er} avril, ce service n'existe plus, cette charge revenant ainsi aux communes, qui n'ont, comme la nôtre, ni les moyens humains, ni les moyens matériels d'assurer ce surplus. Cette mesure, couplée à une augmentation importante des incivilités, amène aujourd'hui la municipalité à entamer une réflexion sur la gestion de ce phénomène et sur les mesures à prendre pour l'enrayer.

IL EST EN EFFET INTOLÉRABLE :

- qu'une trentaine de sacs d'ordures ménagères s'amoncellent chaque semaine à côté des colonnes de la rue du Moulin ou de la rue de Chamblade ;
- que l'on trouve des cartons de déménagement ou de colis de livraison rue de l'industrie ;
- ou que des sacs soient déposés à l'abri des regards rue de la Garenne.

Cette liste est bien sûr non exhaustive...

C'EST INSUPPORTABLE !

Insupportable parce que les personnes qui font ça, qu'elles soient ou non de la commune, ne respectent ni la ville, ni ses habitants.

Insupportable parce qu'un jour se posera, par de telles attitudes, un véritable problème de salubrité publique.

Insupportable parce qu'elles font supporter à la collectivité le prix de leur négligence et de leur mépris.

Insupportable parce que ces dépôts, comme ceux que l'on trouve sur les bords de nos chemins, participent à la dégradation de notre environnement déjà bien malmené.

Insupportable parce que nous enseignons chaque jour à nos enfants le respect d'autrui et de notre environnement.

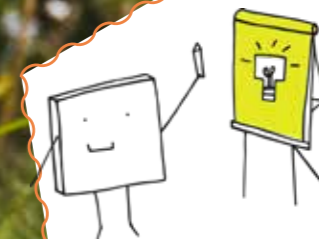
Insupportable enfin parce que, chaque jour, ces enfants passent devant ces tas d'immondices et ces sacs éventrés aux débris disséminés par le vent et les animaux. Quelle image leur donnons-nous ? ■



SANCTIONS :

DÉPÔT SAUVAGE = 150 € D'AMENDE
RÉCIDIVE ou UTILISATION D'UN VÉHICULE
= JUSQU'À 1 500 € D'AMENDE
ET SAISIE DU VÉHICULE

Ces incivilités coûtent cher et impactent notre qualité de vie à tous.



L'ASTUCE DU MOIS:

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN EN ÉTÉ

Aux mois de mai et juin, il est encore temps de semer, planter ou installer des plantes pour favoriser la biodiversité au jardin. Voici quelques idées de « gestes écologiques » faciles à mettre en œuvre.

- **Pour les reptiles et les amphibiens** (lézards, orvets, couleuvres, crapauds, grenouilles) : pourquoi ne pas laisser un petit tas de bois mort dans un coin de votre jardin, ou bien si vous avez beaucoup de branches à disposition, construire une haie sèche (haie de Benjes) ? Un tas de pierres fera aussi très bien l'affaire.
- **Pour les oiseaux** : ce n'est plus la période d'installation des nichoirs, mais évitez de tailler vos haies jusqu'à la fin du mois de septembre (recommandation de l'Office français pour la biodiversité). Vous pouvez prévoir de petites coupelles d'eau hors de portée des chats afin que la petite faune à plumes puisse se rafraîchir. Attention, au printemps et en été, ne les nourrissez pas : ce n'est pas un service à leur rendre.
- **Pour les insectes** : semez, semez et semez des plantes variées !

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) met à disposition des habitants des sachets de graines de fleurs sauvages et locales, toutes mellifères (moutarde, sauge des prés, coquelicot, chardon Marie...), disponibles à la Mairie. Jusqu'en septembre, vous pouvez semer phacélie, bourrache, capucines, roses trémières, consoude au potager, pour les insectes mais aussi pour vos légumes ! N'hésitez pas à planter des vivaces : toutes les plantes aromatiques (thym, romarin, sauge, menthe), sauges ornementales... Vous ferez ainsi le bonheur des abeilles mellifères mais aussi des solitaires, ainsi que des autres pollinisateurs (syrphes, chrysopes, papillons de jour et de nuit).

LE SAVIEZ-VOUS ? Les papillons de nuit représentent 90% du total des papillons. Pour eux, qui butinent la nuit, pensez à semer des fleurs blanches !

Et de manière générale... laissez un coin "sauvage" dans votre jardin.

Vous oubliez de tondre pendant quelques semaines. L'herbe poussera, résistera mieux aux fortes températures, et vous aurez des herbes complémentaires qui feront office de gîte et de couvert pour les insectes.

Pour aller plus loin :

- Haie de Benjes : lepotagerpermacole.fr/la-haie-de-benjes-methode-de-construction/
- Périodes de tailles de haie : www.ofb.gouv.fr/actualites/en-période-de-nidification-des-oiseaux-lofb-preconise-de-ne-pas-tailler-les-haies-du-15 | www.futura-sciences.com/maison/actualites/jardin-jardin-5-bonnes-raisons-ne-pas-tondre-pelouse-98640/
- Opération « semez des fleurs sauvages locales » SMVVA : www.smvva.fr/semez-des-graines-de-fleurs-sauvages-locales-2/
- et aussi MOOC Biodiversité pour apprendre à reconnaître et protéger notre biodiversité : www.mooc-biodiversite.com.



Association **Les Martres au Vert**
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert



BUDGET 2023

BILAN 2022

À la clôture de l'exercice, après le vote du compte administratif, les résultats de l'exercice 2022 sont affectés au budget 2023.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 3 702 007€

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, le report d'un éventuel excédent...

DÉPENSES 3 295 780€

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, report d'un éventuel déficit).

EXCÉDENTS DE CLÔTURE

2022

Fonctionnement : 406 227€
Investissement : 270 456€

L'encours de la dette est de **3,3M€** au 31.12.2022

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES 1 983 116€

Subventions d'investissement, emprunts, dotations de l'État, autofinancement, report d'un éventuel excédent.

DÉPENSES 1 712 600€

Dont 978 594 € de dépenses d'équipement, remboursement du capital de la dette, report d'un éventuel déficit.

ZOOM SUR

Les dépenses d'équipement

• Travaux de la Loco'Motive :	513 960 €	47,9%
• Travaux de l'École maternelle C. Duchet :	230 661 €	21,5%
• Travaux de l'ALSH/Restaurant scolaire :	153 224 €	14,3%
• Divers travaux sur bâtiments et terrains :	39 314 €	3,7%
• Voirie et réseaux divers :	29 927 €	2,8%
• Aménagement du parc :	22 459 €	2,1%
• Logiciels de gestion / études :	16 153 €	1,5%
• Informatique / mobilier divers :	8 668 €	0,8%

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Le budget primitif 2023 a été voté au Conseil municipal du 16 mars 2023.

Il illustre la tendance inflationniste actuelle qui impacte tous les postes de dépenses sans exception.

À titre indicatif, le tarif jaune d'électricité a été multiplié par 6, passant de 0,1076€/kWh en janvier 2022 à 0,6852€/kWh en janvier 2023. L'amortisseur d'électricité permet d'atténuer légèrement cette augmentation mais ce dispositif est plafonné à 0,50€/kWh, l'écart restant entièrement à la charge de la commune.

Afin de limiter au mieux les effets de l'inflation tout en maintenant un bon niveau de service aux administrés, la municipalité travaille activement sur la rationalisation des dépenses conjointement à une démarche éco responsable avec notamment :

- l'ajustement des températures et des heures de chauffage, l'abaissement des heures d'éclairage public, l'adhésion à des groupements de commande, la mutualisation ;
- la phase 2 des travaux de l'ALSH revue à la baisse pour les coûts, en corrélation avec une inflation galopante.

Malgré cela, la municipalité a dû procéder à une augmentation du taux des taxes locales de 1.5% afin d'équilibrer son budget :

Fiscalité directe locale	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière bâtie	40,92%	41,53%
Taxe foncière non-bâtie	87,10%	88,40%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	14,71%	14,93%

Parallèlement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères votée par Mond'Arverne communauté a diminué, passant de 10,88% à 9,68%.

> BUDGET TOTAL : 9,7 M€

Dépenses de fonctionnement : 3,9 M€

Dépenses d'investissement : 5,8 M€, dont 5,2M€ de dépenses d'équipements.

> SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 70 000 €

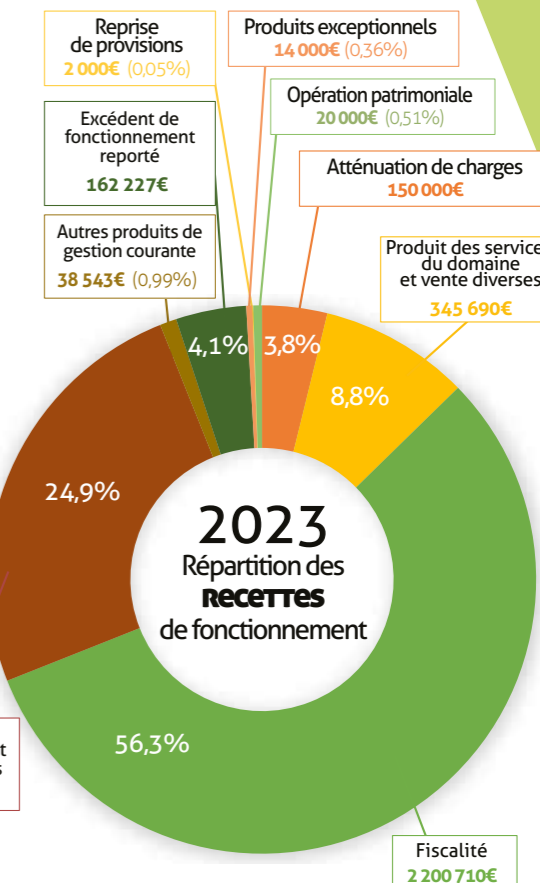
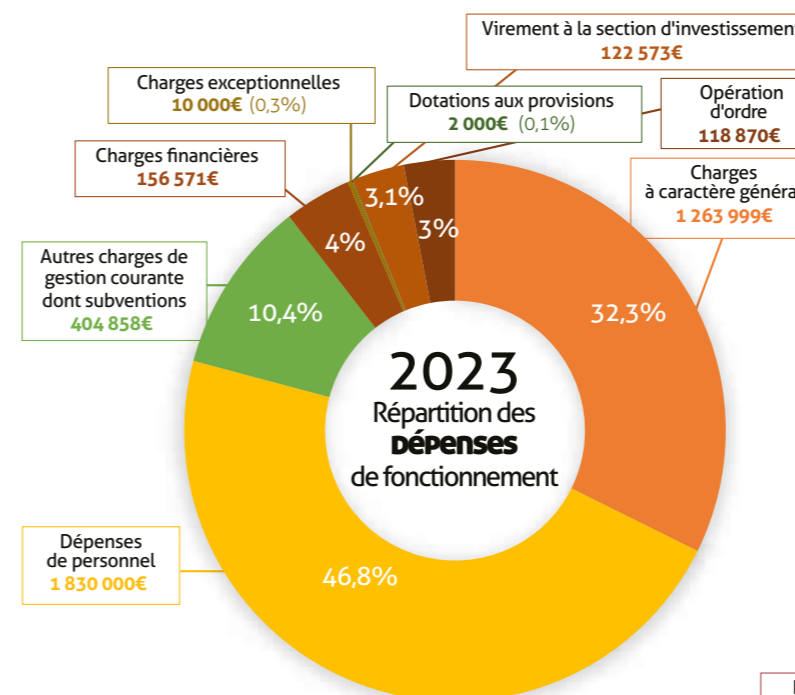
(budget constant par rapport à 2022)

> Une dette prévisionnelle en augmentation s'élèvera à 1 466€/HABITANT (si l'ensemble des travaux est réalisé sur 2023).

Un emprunt était prévu au budget 2022 mais la trésorerie de la commune a permis de retarder sa contractualisation jusqu'en 2023. Un emprunt à hauteur de 2,75M€ est donc inscrit au budget prévisionnel 2023 mais ce montant sera revu en fonction du planning d'exécution des travaux. Cet emprunt permettra de financer les travaux visant à améliorer la qualité de vie des Martrois(es) (travaux de la cantine/ALSH) ainsi que des travaux obligatoires en termes de normes, réglementation et de leur caractère d'urgence (création d'un nouveau cimetière, diagnostics énergétiques etc.).

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et dépenses inhérentes au fonctionnement de la collectivité) s'élèvent à 3,9M€.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

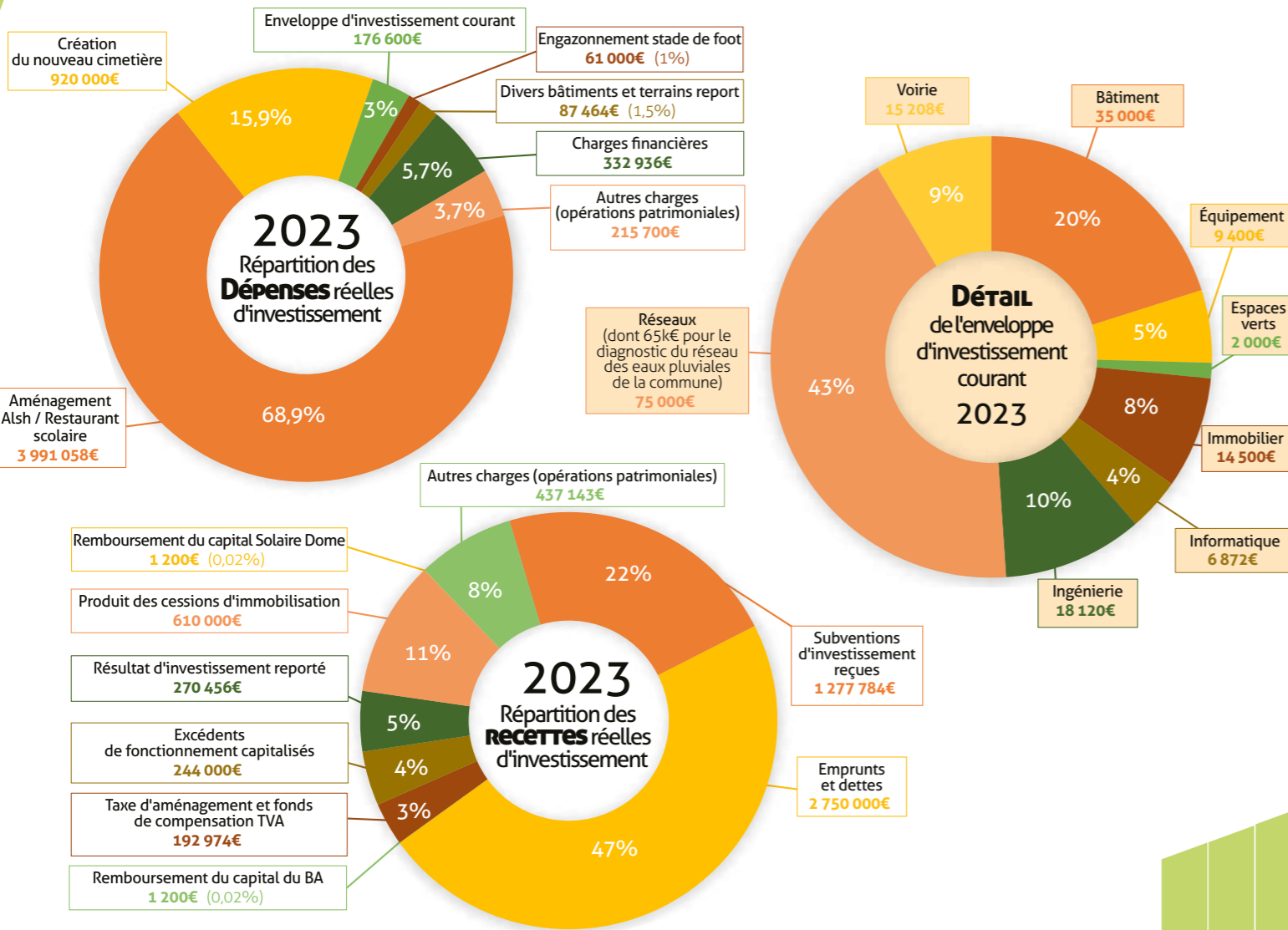
Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 5,8M€ avec un emprunt de 2,75M€.

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 280 816€ et le montant des dépenses d'équipement à 5,2M€.

Les principaux projets d'investissement sont :

- le nouveau restaurant scolaire et l'ALSH ;
- la création d'un nouveau cimetière ;
- l'engazonnement du stade de foot ;
- l'enveloppe d'investissement courant (travaux sur bâtiments, espaces verts, éclairage public et équipements divers).

La 1^{ère} phase de la construction du restaurant scolaire et de l'ALSH devrait s'achever fin 2023 avec la complétion du restaurant scolaire.



En SAVOIR PLUS :

Pour pouvez consulter les documents disponibles sur www.mairie-lesmartresdeveyre.fr :

• Budget primitif (BP) 2023

Le budget primitif est le budget voté par le Conseil municipal en début d'exercice. Il autorise la collectivité à réaliser des dépenses et recettes, en fixant des montants et plafonds. Le BP peut être modifié par des décisions modificatives (DM) au cours du même exercice, lors de votes en Conseil municipal.

• Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

Le ROB fait état du contexte économique, des grandes orientations du Projet de loi de Finances ainsi que de l'analyse financière rétrospective de la commune. Ces éléments doivent permettre aux élus de prendre des décisions éclairées sur les orientations budgétaires de la commune sur plusieurs années et de voter le budget de l'année en conséquence. Il contient aussi des prospectives financières et oriente tous les points budgétaires qui en découlent tels que l'évolution souhaitée sur les dépenses et recettes de fonctionnement, les investissements pluriannuels, la fiscalité et la dette. ■

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°13

Tout au long de l'année, les enfants de l'ALSH ont la possibilité de participer à de nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation. Pour cette année scolaire, en collaboration avec Franck Robert, coordinateur culturel de la commune, un projet a débuté en octobre 2022 sur la thématique : « **bien vivre ensemble malgré ses différences** ».

Ateliers d'écriture, invention de mélodies, danses, mimes... ont rythmé l'ensemble des séances sur la pause méridienne. Les animatrices ont également découvert l'univers de la création musicale en la partageant avec tous les enfants. Il ne manquait plus que la création de décors pour arriver sur **un véritable spectacle** : « **Toi + moi + eux = nous** ».

La richesse de ce projet a permis à chaque enfant de trouver sa place dans le thème du bien vivre ensemble en acceptant ses différences. Les ateliers hebdomadaires ont été menés par Franck, toutes les animatrices et par Jo Lakro, artiste local spécialisé dans le rap festif.

On vous donne rendez-vous le vendredi 16 juin à 18h30 à l'occasion de la Fête de la musique pour découvrir ce spectacle (cf page 26) !



École élémentaire Claude-Duchet

Les élèves font de la voile !

Pour la 2^{ème} année consécutive, sous l'impulsion de Mme Rochefort, 2 classes de l'École Claude-Duchet (CE2) ont démarré un cycle de voiles à la base nautique du lac d'Aydat !

Encadrés par un moniteur de l'École de voile du Lac d'Aydat (gérée par Mond'Arverne Tourisme), les élèves de primaire ont ainsi découvert les bases de la navigation en toute sécurité sur le plus grand lac naturel d'Auvergne.

À bord d'Optimists, petits voiliers solides, légers et stables, les enfants répartis par équipages de 2 (un barreur et un équipier qui s'occupe de la grand-voile), ont pu goûter aux plaisirs de la navigation !

Lors de leur 1^{ère} séance, ils ont appris à gérer leur voilier, réaliser un départ de plage puis une navigation par vent arrière. Il a fallu également gérer les premières sensations de déséquilibre...

La seconde étape a été de naviguer en travers de l'axe du vent en réglant sa voile correctement tout en gardant un cap plus difficile à maintenir !



Une 1^{ère} approche très enrichissante pour tous ! ■

EHPAD Jolivet

Après-midi chantant

En avril, quelques résidents de l'Ehpad se sont réunis pour pousser la chansonnette le temps d'un après-midi. Merci au personnel soignant qui accompagne chaque jour nos aînés ! ■



Clic de Billom

Forum pour les séniors

La municipalité, en partenariat avec le Clic de Billom et la Mutualité française AURA, souhaite contribuer à l'enjeu de prévention lié à l'avancée en âge en agissant en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé.

En France l'augmentation des maladies chroniques et du sentiment de stress dans la vie quotidienne sont 2 facteurs marqués et prégnants qui peuvent influencer la santé et la qualité de vie de la population. C'est pourquoi, agir sur les principaux facteurs de protection des maladies chroniques, sur le repérage et le dépistage de certaines maladies et déficiences ainsi que sur l'augmentation durable d'un sentiment de bien-être font partie de nos priorités majeures. *Bien vieillir dans son corps, en accepter les modifications, se créer une vie la plus équilibrée possible... Bien vieillir dans sa tête, se créer un environnement favorable à la santé c'est possible.*

C'est dans ce cadre qu'une journée de prévention « Ma santé mon bien-être », en direction des personnes de 60 ans et plus, est organisée

Bénévoles de Jolivet

Mois de mars animé

L'après midi du 6 mars, **Esperluette et Suspension**, de vrais clowns super animation qui ont fait rire nos résidents, chantant et jouant de la trompette. Des clowns très attentionnés avec nos aînés, qui ont chanté joyeux anniversaire à Germaine, résidente qui fêtait ses 97 ans. Merci au CCAS des Martres-de-Veyre de faire passer tout ces bons moments à nos aînés.



Le 8 mars, c'est avec **Xavier Lebreton magicien**, que les résidents, personnel et bénévoles ont pu participer à des tours de magie ; tous étaient en admiration devant lui.

Enfin, les bénévoles ont fait appel à notre bon Martrois, **Jean Luc Echassoux** qui est venu gracieusement accompagné de 2 amis musiciens. Ils ont chantés de belles chansons d'autrefois, bien de chez nous. Après quoi, nous avons fêté l'anniversaire de résidents, qui ont soufflé leurs bougies et se sont régalés d'une part de framboisier offert par le CCAS. Les résidents ont apprécié leur petite coupe de champagne.

Le 6 avril, pour fêter **Pâques**, les bénévoles ont laissé le soin de la distribution de chocolat au personnel. Seule la poule Renette a pu aller au plus près des résidents avec ses œufs de Pâques tout frais du jour.

Le 20 avril c'est le groupe **A Demi-Mots**, avec ses guitares, qui est venu divertir nos aînés. L'après-midi s'est terminé en dégustant un morceau de brioche. ■

le **vendredi 9 juin à la Loco'Motive**. Elle vise à rassembler en un même lieu différents professionnels de la santé et du bien-être afin de proposer aux seniors des conseils, des repérages, et des initiations pour permettre d'être pleinement acteur de sa santé et de favoriser son bien-être.

Au cours du mois de juin, vous pourrez bénéficier **sur inscription** :

- de rendez-vous avec des professionnels pour tester votre vue, votre audition, votre taux de glycémie, cholestérol, votre condition physique ;
- de conseils nutritionnels avec une diététicienne ;
- de la découverte des techniques de bien-être (sophrologie, activités sportives adaptées à l'âge...).

Inscription obligatoire (nombre de places limité)
Si cette action vous intéresse, contactez impérativement le CLIC de Billom : 04 73 60 48 85 | accueil@clic-billom.fr pour vérifier la disponibilité. ■



S P O R T S

Aéromodélisme Vallée de la Veyre
Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

Badminton
Présidente Sophie Pham
06 47 88 93 88

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)
Président Laurent Romaniuk
06 21 01 00 18

Boule amicale (boules Lyonnaises)
Présidente Michelle Laurençon
06 23 23 41 25
n.michelle@orange.fr

COUNTRY SPIRIT 63
Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME
Président Lionel Payan
lionel.payan63@orange.fr

Judo-Club (JCMV)
Président Thierry Champroux
06 80 32 01 73

Karaté Martres-de-Veyre
Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le Chantou (danse/théâtre/pilate)
Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, DELTAPLANE, kite...)
Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

Tennis de Table
Président Christian Monchalain
06 84 33 60 25

Tennis-Club Veyre-Les Martres
Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot CLUB DES SUPPORTERS
Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot
Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique
Présidente Nathalie Parpinelli
07 50 80 66 55

USMV Rugby
Président Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18

Vétérans USMV Foot
Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr



L O I S I R S

Amicale Laïque
Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse
Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

Club'Ados (ex-SAJ)
Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial
Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

En toutes lettres
Président Claude Revel
06 87 94 93 71

Junior Événements
Président Tom Berioux
juniorsso.mdv@gmail.com

Martre'Aquarelle
Présidente Eliane Benoit
06 78 47 66 52

Pêche (rivières)
Président Henri Usclade
06 29 96 09 37



C U L T U R E

A Mus'Mag
Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

Comité Culturel
Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale Choeurs z'en Choeur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique Intercommunale
Présidente Catherine Montangerand
06 18 02 86 13

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)
Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)
Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage
Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)
Président François Gregoris
06 43 49 38 61



A U T R E S

ACA (Commerçants et Artisans)
Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens Combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles
Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers
Président Yannick Martin
06 10 54 93 01

Bief de la Vaure
Président Eric Cornet-Vernay
06 85 67 62 37

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)
Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-Là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif tous solidaires
Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les eaux du bief
Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)
Secrétaire Christian Chany
secretaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert
Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours Catholique
Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire
APEIMV : Président Christopher Clementelle - apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44

Amicale Laïque des Martres-de-Veyre

Une soirée disco réussie

Toute l'équipe de l'Amicale remercie chaleureusement ses adhérents pour leur soutien et leur participation aux activités et aux manifestations organisées lors de cette saison 2022-2023.

L'engagement des adhérents a été une source de motivation pour nous tout au long de l'année.

Une saison bien remplie :

- avec les activités de l'amicale : anglais, qi-gong, yoga, zumba, dentelle, scrapbooking, informatique, dessin et danse country ;
- et les manifestations : vide-greniers, bourse aux vêtements, bourse et marché de Noël des loisirs créatifs, bals country et disco.

Sans aucun doute, l'un des moments forts de cette saison a été la soirée disco & 80's. Une véritable réussite !

Nous avons été ravis de voir autant de personnes s'amuser, danser et profiter de cette soirée festive. Merci à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à la réalisation. Chaque détail a été soigneusement pensé pour assurer la réussite de cet événement. Et cela a clairement porté ses fruits !



Nous renouvellerons cette expérience l'année prochaine en améliorant le dispositif.

Nous espérons vous retrouver bientôt pour de nouvelles aventures au sein de l'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre !

L'assemblée générale aura lieu le 26 juin à 20h. Nous sommes comme toujours à la recherche de bonnes volontés. ■

Judo club

Un nouveau talent au club

Le dimanche 19 mars a eu lieu le tournoi du club des Martres-de-Veyre. Le gymnase a accueilli 270 judokas et judokates nés entre 2013 et 2016. Ces petits compétiteurs venaient de 17 clubs différents dont un club de l'Allier et un de Haute-Loire. Les judokas des Martres se sont bien comportés :

- Nino, Leopold, Eva, Alessandro, Ilhyan, Axel D., Maël, Mila, Naël, Victor, Sacha, Jude terminent sur la plus haute marche du podium ;
- Axel M., Maxence, Laura, William, Mathis, Gabin, Malo terminant 2^{ème} de leur poule ;
- et Chlotilde, Jules, Aaron, Liam, Janessandre, Amir, Arthur, Lucien, Gwenaëlle et Jules terminent 3^{ème}.

L'après-midi, s'est déroulé un tournoi mixte par équipe de trois séniors. Les deux premières marches du podium ont accueilli les équipes des Martres JCMV2 (Etienne, Erine, Guillaume) et JCMV1 (Ugo, Coralie, Maxime). La 3^{ème} marche fût partagée par les équipes de Vezedo et Le Cendre.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles et les professeurs sans qui cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Cette année a vu éclore un nouveau talent au club : Gaétan Reverdy. Il est licencié au club depuis ses débuts et a été formé

par son professeur Etienne Buisson. En début d'année, il a terminé 3^{ème} du tournoi international de Toulouse, puis tour à tour champion départemental et inter-départemental dans les moins de 55 kg. Le week-end du 26 mars, Gaétan a participé à la coupe de France Minimes à Paris où il a terminé 1^{er} de sa poule, gagné en 16^{ème} de finale avant de s'incliner en 8^{ème} de finale contre le futur champion de France. Félicitations à Gaétan !

Comme chaque année, le club organisera un gala au mois de juin. ■



Comité culturel

Exposition du 3 au 25 juin

Nâêtre

Arrivé récemment en Auvergne, Jean-Marc Le Jeune, dessinateur et peintre aux multiples talents, est venu à la rencontre du Comité Culturel en juin 2022. La découverte des possibilités offertes par la maison du Patrimoine a été un délice et il nous a très vite proposé un projet d'exposition qu'il nous présente ici :

« Nâêtre d'une idée, d'un morceau de carton, d'une couleur ou d'une toile. N'être qu'une idée, un carton, une toile ou un papier. Ma recherche continue. L'exposition proposée retrace ce parcours au travers de la sculpture fait de carton recyclé, d'impression sur papier brillant, de toiles aux techniques mixtes. La traduction du mouvement est l'unique objectif. J'observe l'énergie qui parcourt les éléments naturels, le corps des



danseurs ou tant d'autres personnages que je réinvente. »

Ayant une belle expérience du travail avec le jeune public, Jean-Marc a également souhaité entrer en contact avec les enseignants des écoles des Martres afin d'inclure les élèves à son projet. « Parce que même dans le cadre d'une exposition, l'expérimentation doit pouvoir continuer », il se propose, tout au long de l'exposition, d'animer un atelier peinture, « Rendez-vous sur la toile », avec des classes des écoles élémentaire et primaire.

Les visiteurs pourront découvrir cette exposition à la Maison du Patrimoine, dans le quartier des Forts (derrière l'église), du 3 au 25 juin prochain.

L'exposition gratuite sera ouverte au public de 10h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche.

Un aperçu de son travail est visible sur sa page web : www.jeanmarclejeune.net et les réseaux sociaux (Facebook : jean-marc le jeune artiste et Instagram : jeanmarclejeune).

Il sera également présent lors des « Arts en balade » à Clermont-Fd, du 26 au 29 mai prochain à La Goguette (www.la-goguette.com). ■

Comité Culturel
Les Martres-de-Veyre



Boule Amicale

Une fille en or à la Boule Amicale

Notre club est aux anges suite au titre de Championne de France de combiné en catégorie Féminine - de 18 ans acquis à Montauban par notre joueuse Julie Gruet.

Ce titre fait suite à sa 8^{ème} place au France tir de



précision du 1^{er} avril à Chenôve et à sa 4^{ème} place au France tir progressif (5 minutes sur 3 cibles) également à Chenôve le 2 avril.

La récolte continue avec le titre de champion simple M4 du Puy-de-Dôme pour Julien Duclaux qui se qualifie pour le tour régional à Vichy Laurencon en simple F4 ainsi que celle de Dominique Juillard en simple M3. Les entraînements réguliers des mardis et jeudis après midi prouvent leurs bienfaits.

Notre club a organisé son 1^{er} concours de doubles 4^{ème} division un franc succès qui aura permis à M. Gilles Durif, Adjoint à la vie associative et sportive, de lancer les buts des 2 finales. ■



Marre-toi et Partage

Don à l'association Zazakely



L'association a eu l'immense bonheur de recevoir le 3 mars Mme Martres Michelle, fondatrice de l'association Zazakely qui accueille, scolarise et soigne des enfants de Madagascar et permet aussi l'accès à la santé pour la population de l'île.

Fait spécial du calendrier, cette date correspondait aux 20 ans de la création de cette association que nous suivons depuis de nombreuses années. À cette occasion, notre association a fait un don de 4000€ pour aider à la continuité des actions menées, notamment l'extension du centre médical. Merci pour votre participation indirecte en venant à nos animations.

Prochaine animation : une journée **Démonstration Moto** avec la participation de pilotes motos, quad le dimanche 10 septembre 2024 aux Martres-de-Veyre. ■

Faire un don :
10€ par mois vous permettent d'offrir la scolarité, la cantine, les frais médicaux, les activités sportives et les activités culturelles à un enfant.



USMV Gym

Soirée spectacle le 17 juin



L'USMV gymnastique organise une soirée spectacle le samedi 17 juin à 19h à la Loco'Motive : danse africaine, chants, percussions, zumba... Une soirée festive, avec la mise en lumière des activités proposées par l'association, animée par les adhérentes et les animateurs des différentes sections.

Retrouvez le programme complet de la soirée :

- sur le site de la mairie
- sur notre page Facebook : USMV Gym
- ou par mail à usmv63730@hotmail.com

Nous vous attendons nombreux !

Entrée 5 € | gratuit pour les enfants.
Pensez à réserver vos places :
usmv63730@hotmail.com ■



Club Saint-Martial

Repas et anniversaires

Dimanche 2 avril, le club a fêté les anniversaires de Marcelle et Adjuna au restaurant scolaire de notre commune dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un excellent repas.

Le repas de fin de saison est prévu le samedi 8 juillet à 12h au restaurant Les Lokaux. Merci à tous les adhérents et non adhérents intéressés de vous inscrire à cette belle journée.

Contact : Jean Lafougère, 04 73 39 82 30 ■



APEIMV

Le retour des grands classiques



Le début d'année renoue avec les traditions pour l'APEIMV et les écoles.

Après le retour de Fort Loco, le 1^{er} avril, qui a ravi de nombreux petits aventuriers, la désormais connue et attendue vente de goûters s'est tenue à la sortie des écoles pour un départ en vacances placé sous le signe du... chocolat, bien évidemment. Les gâteaux, généreusement préparés par les parents, ont régalié nombre de gourmands de tous âges.

Un autre grand retour se prépare : **la kermesse de fin d'année.** Après 2 ans d'absence, cet évènement festif majeur dans la vie des élèves, devrait pouvoir se tenir. Afin d'aider les écoles dans l'organisation, l'APEIMV s'est positionnée pour prêter main forte aux équipes pédagogiques. En collaboration avec l'ALSH, les associations de la commune et surtout l'aide précieuse des parents d'élèves, nul doute que la soirée du **23 juin** remportera un franc succès si la météo est favorable. Enfin, notre tombola est en cours pour sa seconde année consécutive. De nombreux lots sont encore à gagner cette année avec toujours le même système de vente de tickets par les élèves mais un timing

différent puisque le tirage se fera cette année au moment de la kermesse. Un ou plusieurs gros lots surprise seront également au rendez-vous alors tentez votre chance.

Et comme toujours, surveillez les cahiers de liaison, l'année se poursuit.

Contact :
apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44
Facebook : [apeimv](https://www.facebook.com/apeimv) ■



Garrosserie JOAQUIM et Fils
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise
"Agréé ASSURANCES - Prêt de véhicules"
04 73 39 93 88
41, rue de la Toilerie - 63730 Les Martres de Veyre

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Le Chantou

Deux galas à Polydome

Le Chantou organise 2 galas à Polydome à Clermont-Fd les 17 et 18 juin 2023. Ce sera l'occasion pour les danseurs et danseuses de l'association de présenter leurs créations originales au public.

Le samedi, les danseuses de Priscilla seront sur scène pour présenter leur travail sur le thème des "12 moi(s)". Ce spectacle promet d'être un enchantement pour les yeux et les oreilles, avec des chorégraphies innovantes et des costumes magnifiques. Les danseuses ont travaillé pour offrir un spectacle de qualité, et elles espèrent que le public sera conquis.

Le dimanche soir, ce sera le tour des danseurs de Delphine, Frédérique et Yohann de prendre la scène avec leur thème "Un long dimanche de fiançailles". Ce spectacle est basé sur le film du même nom, qui raconte l'histoire d'amour entre deux jeunes gens pendant la Première Guerre mondiale.

Les danseurs ont travaillé dur pour capturer l'essence de l'histoire et de la romance à travers leurs mouvements.

Le Chantou est fier de présenter ces deux galas au public des Martres et des environs. Le club est connu pour sa créativité et sa passion pour la danse, et ces galas sont le reflet de cela. Nous espérons que vous serez nombreux à venir soutenir les danseurs et danseuses lors de ces événements exceptionnels.

Les billets sont en vente dès maintenant sur le site www.lechantou.fr, alors n'attendez plus pour réserver votre place.

Nous avons hâte de vous voir là-bas !

Les inscriptions pour la prochaine saison seront ouvertes en ligne sur le site du Chantou fin juin.

PLUS D'INFOS : 06 17 33 92 15 ■



Collectif Tous Solidaire

Téléthon : un grand succès pour la campagne 2022

COLLECTIF TOUTS SOLIDAIRES
VEYRE MONTON
MARTRES DE VEYRE



L'association Collectif Tous Solidaires a tenu son Assemblée générale le 17 mars dernier à la salle Harmonia à Veyre-Monton.

Sur les 54 membres de l'association, 43 étaient présents ou représentés. Les principaux points à retenir pour l'exercice clôturé au 28/02/2023 sont :

1. Une augmentation conséquente des sommes collectées et reversées à AFM téléthon pour cette campagne 2022 : 16 496,16 €, en hausse de 33% par rapport à 2021.

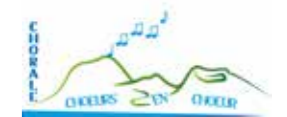
2. Une mobilisation massive sur le territoire des communes des Martres-de-Veyre et de Veyre-Monton : 2 Mairies, 58 entreprises/commerçants, 23 associations & 59 particuliers se sont impliqués dans les animations proposées qui ont attiré environ 1 500 participants.

Les 6 membres du Bureau sortant ont été réélus pour une année.

Un chèque de 16 496,16 € a été remis officiellement aux membres présents de la Coordination 63 d'AFM Téléthon. ■

Chorale Choeurs z'en chœur

Un nouveau site internet



Choeurs z'en chœur est bien lancé ! Après le changement de nom, c'est un nouveau logo qui fleurit dorénavant sur tous nos contacts visuels, ainsi qu'une refonte de notre site internet entièrement modernisé et remodelé à notre image. En tapant sur un moteur de recherche : *Choeurs z'en chœur* vous aurez le lien direct pour suivre toute notre actualité !

Par ailleurs, nous avons participé au Concert de l'École de musique qui a eu lieu le samedi 6 mai à la Loco'Motive, et nous avons pu renouer, non sans une belle émotion, avec le public Martrois et présenter un échantillon de notre répertoire composé de chansons françaises, sous la direction de notre chef de chœur Nicolas Ferrandon.

Notre objectif est d'étoffer ce répertoire et ainsi préparer un concert complet prévu pour l'année prochaine.

Aussi pour continuer à avancer, nous sommes toujours à la recherche de voix hommes et femmes, pour compléter notre groupe. Comme nous aimons le répéter, l'envie de chanter (même en ne connaissant pas le solfège) l'envie d'intégrer une chorale où bonne humeur et convivialité sont de mise suffisent ; n'hésitez pas à nous contacter ou passez nous voir tous les mardis à partir de 20h15 à l'auditorium de l'école de musique. Vous serez assurément les bienvenu(e)s.

N'oubliez pas que « chanter rend le chœur plus gai et les peines plus légères ». ■



Rugby

Rendez-vous le samedi 24 juin

L'USMV Rugby organise le tournoi de Rugby Touché à 5 Mixte au profit de l'association "Alyssa63" :

- 20 équipes maximum
- Formule Tournoi + Repas = 20€ par participant
- Repas seul : 15€ (cochon à la broche, gratin dauphinois, pompe aux pommes).

Alyssa est une petite fille atteinte d'amyotrophie spinale infantile qui déborde de vie et qui vous encouragera au bord du terrain tout au long de la journée.

Le Rugby Touché est un sport sans contact donc nous vous attendons pour passer un bon moment avec nous en famille ou entre amis !

Et pour que la fête soit totale, nous accueillons également une Banda avec BF l'indépendante de Pont-du-Château et d'autres animations.

POUR LES INSCRIPTIONS : contactez Sophie au 06 16 85 90 83. ■



MENUISERIE BRUNO PAUDRAT



BOIS - PVC - ALU

51 RUE DU LOT - 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE

Tél. : 04 73 39 28 55 - 06 74 49 35 89

E-mail : bpmenuiserie@orange.fr

AD CARROSSERIE LM2V



Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée

63730 LES MARTRES DE VEYRE

carrosserie.lm2v@gmail.com

04 73 39 82 20

Toutes assurances & toutes marques



Le retour d'un rythme élevé

L'année 2023 a déjà vu l'Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre commémorer le jour anniversaire du cessez le feu en Algérie le 19 mars dernier à Mirefleurs, ainsi que l'armistice du 8 mai 1945 avec les traditionnels défilés sur plusieurs communes (La Roche-Blanche - Gergovie, Corent, Veyre-Monton, Mirefleurs, Les Martres-de-Veyre).

Nous avons pris plaisir à partager un concert avec l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie et la chorale Chœurs z'en chœur le 6 mai à la Loco'Motive.

PLUSIEURS MANIFESTATIONS SONT AU PROGRAMME DE CETTE FIN D'ANNÉE MUSICALE :

- Tout d'abord les musiciens se produiront en **l'église de Mirefleurs le vendredi 9 juin à 20h30 à l'occasion d'un concert de Printemps.**
- Nous aurons également comme d'habitude le plaisir de vous retrouver lors de **la Fête de la Musique le vendredi 16 juin à partir de 18h30 sur le parvis de la mairie**, place Alphonse-Quinsat.



- Un deuxième concert aura lieu le **samedi 1^{er} juillet à 17h et se tiendra en plein air sur le plateau de Gergovie** (repli à l'Espace Léo-Lagrange de La Roche Blanche - Gergovie en cas de mauvais temps).
- Enfin nous serons présents comme de coutume pour célébrer **la Fête nationale le 13 juillet à l'occasion de la retraite aux flambeaux et le 14 juillet pour le défilé.** ■



Prochain stage cet été

Raoul MASCLAUX, PRÈS DE TRENTE ANS à LA TRÉSORERIE DE L'USMV FOOT



Quelle association ou quel organisme peuvent prétendre disposer dans leurs rangs d'un trésorier durant près de 30 années consécutives ? Probablement pas dans le département et sans doute peu ailleurs... **Raoul Masclaux, trésorier de l'USMV depuis la saison 1994-1995**, n'était, au départ, pas spécialement amené à tenir ce rôle, mais sa compétence et sa détermination envers le club l'ont contraint à s'investir et à s'adapter à cette tâche si délicate. Exigeant avec lui-même comme avec les autres, parfois intransigeant et pointilleux à l'extrême, Raoul Masclaux s'est accommodé aux multiples obligations imposées par les diverses autorités.

Souvent demandeur d'un relais pour l'assister dans sa fonction (sans résultat probant), il se résigne sans relâche, comme beaucoup de bénévoles de l'USMV, à assurer la stabilité du club dans une période où l'individualisme l'emporte souvent sur le collectif. En tout cas, l'ensemble de l'USMV peut se flatter d'avoir un tel trésorier et le remercie chaleureusement de tout ce travail absorbant effectué durant ces trois dernières décennies.

LES STAGES DE L'USMV TOUJOURS ATTRACTIFS

Créés en 2014 par Kevin Pradier et l'équipe dirigeante — en remplacement des tournois de jeunes qui devenaient compliqués à organiser en raison des divers rassemblements préparés par le District aux mêmes dates de nos tournois — les divers stages de l'USMV rencontrent toujours le même succès. Cependant, la crise Covid et diverses conjonctures étant passées par là, l'on pouvait craindre une légère baisse des inscriptions, mais les éducateurs et les 30 stagiaires présents lors des dernières vacances pascales n'ont pas eu cette préoccupation et sont toujours aussi motivés pour passer une excellente semaine ensemble. D'ailleurs, si l'on compare avec les années précédentes, les stages de Pâques depuis l'origine ont enregistré une moyenne de 33 participants, donc vraiment très peu de changements. ■



Le prochain stage d'été est prévu du lundi 10 au vendredi 14 juillet



Le printemps des Martres au vert



Au cours de l'opération « Tous au Compost », Les Martres au Vert a proposé une matinée de troc de plantes et de graines. Les participant.e.s ont pu prendre du compost bien mûr issu du composteur partagé du parc municipal (en partenariat avec le SBA).

Le 17 mai : animation lors de la Foire à l'asperge avec ateliers « bombe à graines » et construction d'un objet en palettes.

Concernant le projet d'une outilhèque, cela progresse : nous bénéficions désormais d'un local, situé au rez-de-chaussée du Chantou (centre-bourg).

Le début des prêts d'outils de bricolage et de jardin se fera à partir de début septembre. Suivez nos actualités !

Prochains rendez-vous :

- **11 juin : cleanwalk de printemps**, rdv salle du Parc à partir de 10h. Partenariat avec le SBA.
- **2 juillet : vélorution*** dans les Martres, parcours accessibles aux enfants, suivi d'un pique-nique tiré du sac (rdv avec votre vélo à 10h à la mairie, pour un départ à 10h30)

*vélorution : mouvement citoyen promouvant les déplacements en vélo plutôt qu'en engin motorisé.



Contact :

www.lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
 Facebook/Instagram : @Martresauvert ■



Commémoration du 25 avril 1974



Dimanche 23 avril, pour la 2^{ème} année consécutive, l'association de jumelage les Martres / Arcozelo a commémoré la fin de la dictature au Portugal.

Ce devoir de mémoire ne ressemble pas à notre 8 mai ni à notre 11 novembre, c'est une journée festive au Portugal comme notre 14 juillet en France.

Cette année, après nous être réuni en nombre au square Arcozelo, où une gerbe a été déposée pour marquer cet évènement, le cortège a remonté la grande rue derrière le groupe *Os Camponeses Minhotos* qui a interprété et dansé sur des musiques Portugaises afin de célébrer la liberté. Puis dans la salle du Parc il y eu un temps de paroles au cours duquel le président de l'association commença par remercier les élus pour leur présence et participation en nombre à cette cérémonie, se réjouit du nombre d'adhérents présents et les remercia. Il remercia aussi M. Jean Véloso, Président de *Os Camponeses Minhotos* d'avoir accepté de venir animer cette matinée très importante pour la communauté portugaise. Enfin il proposa à l'assistance de rendre hommage au Capitaine Salgueiro Maia qui fut un membre

très important de cette journée du 25 avril 1974.

La parole fut donnée à Madame Bouchut Martine, 1^{ère} Adjointe et Adjointe aux finances, qui excusa Monsieur le Maire de ne pouvoir être parmi nous. Elle remercia l'assistance et insista sur l'importance de cette cérémonie qui fut accompagnée de joie grâce au groupe *Os Camponeses Minhotos* qu'elle salua.

Puis, pour clôturer ce moment, un vin d'honneur ajouta encore à la convivialité et c'était sans compter sur le groupe qui avant de nous quitter proposa d'effectuer une petite représentation dans la cour de la salle du parc.

A noter :

La journée des adhérents se déroulera le 25 juin au château de Chadieu.

La Sardinade de l'association se fera le 2 septembre à partir de 11h, Place de la Mairie. ■

optim home

Laurence RAYNAUD
 Votre conseillère en immobilier

PUY-DE-DÔME
 MARTRES DE VEYRE
 06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com
 Agent commercial RSAC :
 799 443 676 CLERMONT-FERRAND

Don du sang

Cérémonie de remise de diplômes

Dernièrement à Veyre-Monton, l'amicale pour le don du sang bénévole de la région des Martres-de-Veyre, en collaboration avec l'Établissement français du sang, organisait une cérémonie de remise de diplômes et médailles pour les donateurs de sang, en présence d'une quinzaine d'élus dont Pascal Pigot, Président de Mond'Arverne communauté et maire des Martres-de-Veyre.

Après le mot d'accueil de Gilles Petel, Conseiller départemental et Maire de Veyre-Monton, une soixantaine de récompenses étaient remises aux donateurs présents allant de 3 à plus de 200 dons par le Dr Sylvie Ben, Jean Teissedre, Président de l'Union



départementale et Gérard Gorse, Président de l'association locale. **2 donateurs étaient particulièrement honorés, Freddy Labenda de Mirefleurs et Guy Charvillat de La Roche-Blanche pour avoir tendu le bras plus de 200 fois. À l'honneur également, Magali Bacon et Martine Bouchut, pour avoir réalisé plus de 100 dons.**

Mme Delphine Lingemann, Députée de la circonscription d'Issoire, remettait ensuite



la médaille de l'Assemblée nationale à 2 personnes spécialement méritantes : Denis Gras de Mirefleurs en récompense de ses 273 dons et à René Tremoulet d'Orcet, Vice-président de l'association et également présent, depuis de nombreuses années au sein des instances départementales, régionales et fédérales. ■



Prochaine collecte

Rendez-vous le **lundi 17 juillet** à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : mon-rdv-donnesang

DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE LA FRÉQUENTATION DE NOS COLLECTES EST RESTÉE BIEN EN DESSOUS DE NOS ATTENTES, AUSSI NOUS COMPTONS SUR VOTRE MOBILISATION !



Basket club Val-de-Veyre Orcet

Viens essayer le basket !

Dernier week-end de compétition pour les catégories départementales les 29 et 30 avril. Les équipes U11 féminines, U11 masculins, et l'équipe U17 masculins pourraient accéder aux 1/2 finales s'ils gagnent leur dernier match de leur poule. L'équipe RM2 poursuit son chemin en championnat régional en poule haute et les trois prochaines rencontres seront décisives pour disputer les matchs de play-off décident de la montée en RM1.

À la suite du stage organisé par le club pendant les vacances de février, destiné aux équipes U11 à U18, le club a renouvelé l'expérience lors de la 2^{ème} semaine des vacances de printemps au gymnase de Veyre-Monton. Environ 40 jeunes ont participé et ont pu développer à la fois leurs compétences individuelles et collectives.

En préparation de l'année prochaine, le bureau lance à nouveau une campagne pour encourager les enfants des écoles élémentaires des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton, Orcet et les collégiens à venir essayer le basket lors des entraînements de leur catégorie d'âge en cette fin d'année. Les informations ont été diffusées sur les lieux scolaires.

A noter :

L'assemblée générale du BCVVO aura lieu le **9 juin à 19h à la Salle Harmonia de Veyre-Monton** durant laquelle l'élection du nouveau bureau aura lieu. ■



Basket Club
Val de Veyre Orcet

BASKET CLUB VAL DE VEYRE ORCET

VIENS ESSAYER LE BASKET GRATUITEMENT À PARTIR DU 12 JUIN

Match n°100 en 2019 2019	Mardi 18h à 19h - Les Martres de Veyre
7 ^{ème} fête n°101 en 2019 2019	Mardi 17h30 à 19h - Les Martres de Veyre
Soirée n°102 en 2019 2019	Mardi 18h30 à 19h30 - Les Martres de Veyre
Match n°103 en 2019 2019	Jeudi 17h à 18h30 - Orcet

Adresses : Gymnase, Rue Jean Zay, Les Martres de Veyre / Salle Jean Moulin, 8 rue BA Évamy, Orcet

Remerciements : 06 21 01 00 18 / Président : M. ROMANUK



Wonder Volcanik

3 puy-de-dômoises au Trek'in Gazelles

Julie, Sandy et Magalie ont fondé l'association Les Wonder Volcanik - Trek'in Gazelles 2023 pour participer au Trek'in Gazelles, course d'orientation 100% féminine qui se déroulera du 9 au 14 novembre 2023 dans le désert Marocain.

C'est pour elles, avant tout, une aventure pour se recentrer sur l'essentiel, mais aussi une démarche environnementale & solidaire :

- **pour les plus démunis** : à chaque balise trouvée par une équipe de Gazelles, 5€ seront reversés au Secours populaire ;
- **pour la planète** : les trekkeuses sont aussi des « CleanWalkkeuses » du désert et ont pour mission de ramasser le plastique trouvé sur leur parcours et de le ramener sur un point de collecte !

L'équipe est à la recherche de sponsors, n'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

POUR SUIVRE LEUR AVENTURE :

Facebook : [Les Wonder Volcanik - Trek'in Gazelles 2023](https://www.facebook.com/LesWonderVolcanik-Trek'inGazelles2023) | Instagram : [leswondervolcanik](https://www.instagram.com/leswondervolcanik). ■



Arverne durable

Mieux consommer

Nous sommes nombreux à vouloir mieux consommer notre énergie sans savoir par où commencer. L'assistant connecté Ecojoko permet à l'occupant de comprendre ce qu'il consomme dans son logement et de réduire le gaspillage électrique. C'est un capteur à placer sur ou sous le disjoncteur principal, un boîtier assistant interprétable par les adultes et les enfants et une application sur Smartphone.



Grâce au budget Eco Citoyen, l'association Arverne Durable a fait l'acquisition de 14 boîtiers Ecojoko.

Ils sont à disposition des habitants de Mond'Arverne Communauté pour des périodes de prêt de 2 mois. La 1^{ère} campagne est en cours mais vous pouvez vous

inscrire pour les suivantes. Prochaine campagne : le 13 juin. N'hésitez pas !



Avec ce boîtier, vous pourrez : visualiser votre consommation en instantané (détecter les veilles cachées et éviter les oublis), avoir le détail des consommations par type d'appareil et pleins d'infos (gestes anti gaspis, réglage d'appareils...).

Contactez-nous :

contact@arvernedurable.fr
ou pour les Martres-de-Veyre : Alain Andanson, 06 95 93 13 96 ■



SAFTI

Aurélien SOLANS
Conseiller Indépendant en immobilier

06 17 26 05 63
aurelien.solans@safiti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
N° 949 157 010 - RSAC de CLERMONT-FERRAND

www.safiti.fr

Braderie des Médiathèques

Samedi 3 juin, de 10h30 à 17h à la Médiathèque de Vic-le-Comte, le réseau de lecture publique de Mond'Arverne vous propose une vente d'ouvrages issus de dons ou des fonds des médiathèques.

Une large sélection de beaux livres, romans, albums, BD... pour tous les âges et tous les goûts vous attend !

Prix de vente entre 0,50 € et 2 €.

Pour en savoir plus : www.mond-arverne.fr



Le cocon et La ménagerie graphique

La saison culturelle 2022-2023 "Scènes éphémères" se termine avec la compagnie L'Atelier du Vent qui vous fait découvrir un spectacle mêlant les arts plastiques, la danse, le cinéma et plus largement, les sciences.

Ce rendez-vous propose plusieurs installations au service d'une expérience unique : mercredi 28 juin, samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet, aux Martres-de-Veyre (La Loco'Motive). Le cocon et La ménagerie graphique ouvrent leurs portes au grand public pour un temps fort qui mêle visites guidées et représentations du spectacle Anima, mettant en scène l'habitant des lieux, homme d'un autre temps, joueur d'épinette à ses heures perdues et gardien d'une étrange ménagerie graphique. Parallèlement, des ateliers graphiques de dessins animaliers seront proposés durant le week-end. Tout public et gratuit.

Attention : réservation nécessaire pour certains spectacles et ateliers. Programme détaillé sur : www.mond-arverne.fr

CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

SEXTANT
AUORE FERNANDEZ
MANDATAIRE IMMOBILIER
MANAGER RÉSEAU PUY-DE-DÔME
SEXTANT FRANCE & INTERNATIONAL
06 99 15 65 71
aurore.fernandez@sextantfrance.fr



L'école vous attend à la rentrée



École de musique intercommunale à gestion associative (la plus grande du département), cette structure est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.



PROCHAINS CONCERTS :

- 9 juin : Concert à l'Église de Mirefleurs à 20h30 ;
- 16 juin : Participation à la Fête de la musique à partir de 18h30 aux Martres-de-Veyre.
- 17 et 24 juin : Portes ouvertes de l'École de musique, de 14h à 18h.
- 1^{er} juillet : Concert d'été à 15h, au plateau de Gergovie.

Un enseignement adapté à tous :

- Ateliers musicaux spécifiques pour les enfants scolarisés en grande section de maternelle et en CP (2 ateliers différents).
- Formation musicale et instrumentale dès le CE1.

Instruments enseignés :

- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle
- Cordes grattées : guitare classique, électrique et accompagnement, guitare basse
- Piano, accordéon, technique vocale
- Batterie et percussions

INSCRIPTIONS 2023/2024 :

Les inscriptions et demandes de renseignements à l'École de musique auront lieu :

- lundi 26 juin de 16h à 20h ;
- mardi 27 juin de 17h à 20h ;
- lundi 3 juillet de 16h à 20h .

Forte de 310 élèves et de 18 enseignants qualifiés, elle propose un enseignement musical complet et de qualité qui suit le schéma directeur de l'enseignement musical du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la Confédération musicale de France à laquelle l'école est affiliée.

Depuis 2001, elle développe 3 cycles d'apprentissage pour les - de 25 ans, un cursus spécifique pour les adultes (sous réserve de places disponibles) et propose de nombreuses possibilités de pratiques collectives.

L'école s'ouvre également sur l'extérieur grâce à des auditions, concerts, scènes ouvertes et participe également au rayonnement culturel de Mond'Arverne Communauté.

Outil éducatif précieux, l'école de musique est aussi un vecteur de mixité sociale grâce à la mise en œuvre de tarifs calculés selon les ressources des familles (quotient familial).



- mardi 5 septembre de 17h à 20h ;
- mer. 6 septembre de 14h à 20h.

Rendez-vous conseillé.

CONTACT :

École de Musique Mond'Arverne-Gergovie

Adresse : 19 rue du pont de la pierre
63730 Les Martres-de-Veyre
(à côté du Crédit Agricole).

Tél. : 04 73 39 87 96

E-mail : franckrobert.ecoledemusique-mag@orange.fr

Site : edmsitemag.wixsite.com/EM-MAG

Page Facebook : École de musique Mond'Arverne-Gergovie



Nouveautés :

- Atelier de musiques actuelles, rock et jazz
- Chorale thématique et chœur d'adolescents
- Création d'un cursus "ados" pour les jeunes débutants de + de 13 ans
- Tarif en baisse pour les ateliers musicaux

Fête de la musique

16 juin : rendez-vous pour la 13^e édition !

Vendredi 16 juin de 18h30 à 23h45, la commune organise la 13^{ème} édition de la Fête de la musique sur le parvis de la Mairie (Place Alphonse-Quinsat).



Au programme :

- 18h30 « TOI + MOI + EUX = NOUS » | Spectacle ALSH & Jo Lakro
- 19h30 SOFIKA | Groupe familial martrois
- 20h15 Groupe IMPRO JAZZ
- 20h45 ACROBATE JAZZ TRIO | Jazz New-Orleans
- 22h30 EMÉA | Groupe soul/latin

TOI + MOI + EUX = NOUS

Pour commencer cette Fête de la musique, les enfants de l'ALSH vous proposent un conte musical autour du bien vivre ensemble (cf page 10) avec la participation de Jo Lakro !

SOFIKA

La musique, pour le groupe Sofika, cela se vit en famille, parents et enfants. Originaire des Martres-de-Veyre, Sofika propose un répertoire actuel aux reflets pop-rock.

Avec des compositions personnelles en français, leur musique vous emmènera dans un univers positif, parlant d'actualité mais aussi d'amour et surtout d'espoir.



SOFIKA

GROUPE IMPRO JAZZ

Comme chaque année, l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie propose pour cet événement un atelier original. Pour cette édition 2023, c'est le groupe d'improvisation, encadré par Eric Pigeon, qui va se produire pour la 1^{ère} fois en public !

ACROBATE JAZZ TRIO

A jouer du jazz on devient vite un acrobate... c'est tout en souplesse et agilité que les trois membres d'Acrobate Jazz Trio revisitent des standards du jazz et "jazzifient" des titres issus des musiques actuelles et de la pop. Les trois compères se permettent tout, expérimentent et font parfois le grand saut en s'aventurant là où on ne les attend pas. La voix veloutée de Lorine Ingold apporte chaleur et émotion au jeu fin et groovy de Ludovic Sansone au piano et clavier. Des petites notes de violon viennent même parfois chatouiller les oreilles le temps d'un chorus. Le tout porté par la section rythmique qui swing tout en nuance de Damien Aumaître.



EMÉA

EMÉA, ce sont trois enfants qui partent à l'aventure, à la frontière du réel et de l'imaginaire, et dessinent des histoires où tout est possible. Un pari, une promesse...EMÉA, c'est un voyage, tant une plongée introspective, qu'une évasion musicale qui nous transporte vers les horizons magiques et mystérieux de l'Amérique Latine et autres paysages qui ont inspiré une musique plurielle. Des sonorités traditionnelles teintées de couleurs modernes et urbaines, la douceur et la force d'une voix sublimée par des mélodies rêveuses et la chaleur de rythmes lointains. Quand la poésie d'Ibeyi rencontre l'énergie de Flavia Coelho, naissent des créations en plusieurs langues mais un seul langage : celui de l'amour et de l'espoir.



Rendez-vous
vendredi 16 juin
pour une soirée festive !



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Jeudi 13 juillet

21h15 à la salle du Parc

22h45 au stade Émile-Rive

Venez participer à la retraite aux flambeaux organisée par la municipalité à 21h15, puis à 22h45 au stade Émile-Rive pour le traditionnel feu d'artifices !

Vendredi 14 juillet 11h45

Place Alphonse-Quinsat

Défilé officiel emmené par l'OHMV, avec dépôts de gerbes, organisé à partir de la Place Alphonse-Quinsat, suivi d'un vin d'honneur à la Loco'Motive.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre

de 14h à 18h à la Loco'Motive

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions (dans la limite des places disponibles).

À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur !

Venez découvrir les associations autour de chez vous.

Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cet après-midi.

A G E N D A

EXPOSITION "N'AÊTRE"

Organisée par le *Comité culturel*
Maison du Patrimoine, vend, sam et dim 10h-19h (cf page 15)
Du samedi 3 au dimanche 25 juin

FORUM SENIORS "MA SANTÉ MON BIEN-ÊTRE"

Organisé par le *Clic de Billom et la municipalité*
La Loco'Motive, inscription obligatoire (cf page 12)
Vendredi 9 juin

PERMANENCE JURIDIQUE

Organisée par le *CIDFF63*
Salle Tobize, de 14h à 16h sur rendez-vous
Vendredi 9 juin

CLEANWALK DE PRINTEMPS

Organisée par *Les Martres au vert*, avec le *SBA*
RDV Salle du Parc, à partir de 10h (cf page 21)
Dimanche 11 juin

PERMANENCE MA MUTUELLE DE VILLAGE

Organisée par *la Mutuelle Precocia*
Hôtel de ville (1^{er} étage), de 14h à 16h30
Vendredi 16 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la municipalité
Place Alphonse-Quinsat à partir de 18h30 (cf page 26)
Vendredi 16 juin

SOIRÉE SPECTACLE

Organisée par l'*USMV Gym* : danse africaine & zumba
La Loco'Motive à 19h (cf page 17)
Samedi 17 juin

TOURNOI ALYSSA

Organisé par l'*USMV Rugby*
Stade Yves-Dauzat dès 10h (cf page 18)
Samedi 24 juin

LE COCON ET LA MÉNAGERIE GRAPHIQUE

Spectacle organisé par *Mond'Arverne Communauté*
La Loco'Motive (cf page 24)
Du 28 juin au 1^{er} juillet

VÉLORUTION

Organisée par *Les Martres au vert*, parcours et pique-nique
RDV à la Mairie, à 10h (cf page 21)
Dimanche 2 juillet

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Organisées par la municipalité (cf page 27)
- Retraite aux flambeaux : RDV à 21h15 à la salle du Parc et départ pour le stade de football Émile-Rive à 21h45
Jeudi 13 juillet
- Défilé officiel : rassemblement à 11h45 devant la mairie
Vendredi 14 juillet

DON DU SANG

Collecte organisée par l'*Amicale des Donneurs de Sang de la région martroise*
La Loco'Motive, 8h30-11h30/16h-19h30
Lundi 17 juillet

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité (cf page 27)
La Loco'Motive, de 14h à 18h
Samedi 2 septembre



MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Place Alphonse-Quinsat
de 16h à 19h

TOUS LES MARDIS